

Paris, 28 mars 2018



Monsieur Denis Turbet-Delof
Union Syndicale Solidaires
144 Bd de la Villette
75019 – PARIS
à

Monsieur Gérald Darmanin
Ministre de l'action et des comptes publics
139 Rue de Bercy
75012 – PARIS

OBJET : préavis de grève à compter du 3 avril 2018

Monsieur le Ministre,

L'Union syndicale Solidaires «Fonction Publique» dépose un préavis de grève qui débutera le **3 avril 2018** à 00h01 (ce préavis comprend la nuitée en amont de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les Sociétés Anonymes et les établissements d'enseignement privé.

Ce préavis est destiné à permettre à tous-tes les agents-es de la fonction publique qui le souhaitent, de participer aux mobilisations et actions de grèves pour dénoncer les attaques contre la fonction publique et les services publics. Ce préavis qui a vocation à s'inscrire dans la durée, s'intègre dans la mobilisation initiée par l'Union syndicale Solidaires dans le cadre de son combat pour les services publics et pour la défense du statut .

Pour la fonction publique, Solidaires revendique :

- Le renforcement des missions de services publics pour répondre aux nouveaux besoins et améliorer la cohésion sociale
- Le renforcement du statut général des fonctionnaires
- Le rattrapage par abondement indiciaire uniforme des pertes subies en matière de pouvoir d'achat et la hausse de la valeur du point d'indice dans les trois versants de la fonction publique
- Des créations d'emplois statutaires et des plans de titularisation du personnel contractuel
- Des mesures fortes pour réduire les inégalités entre versants, entre catégories, F/H.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union Syndicale « Solidaires Fonction publique »

Denis Turbet-Delof